



McGill



Rapport annuel du fonds de dotation

2017-2018

Fonds commun de placement de McGill – 30 avril 2018

Le fonds de dotation de McGill comprend :

- Des legs et des dons reçus par l'Université, pour la plupart soumis à des restrictions externes, et généralement détenus à perpétuité
- Des actifs désignés par le Conseil des gouverneurs pour constituer une dotation ou être investis
- Des actifs d'entités affiliées à McGill qui ont été transférés au Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM »), qui sert d'instrument de placement

Actuellement, selon le rapport de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (« ACPAU ») de décembre 2017, le fonds de dotation de McGill se classe en troisième position des plus grands fonds de dotation au Canada. Le FCPM est géré par le Service des placements de McGill, sous la direction du Comité de placements (le « Comité »).

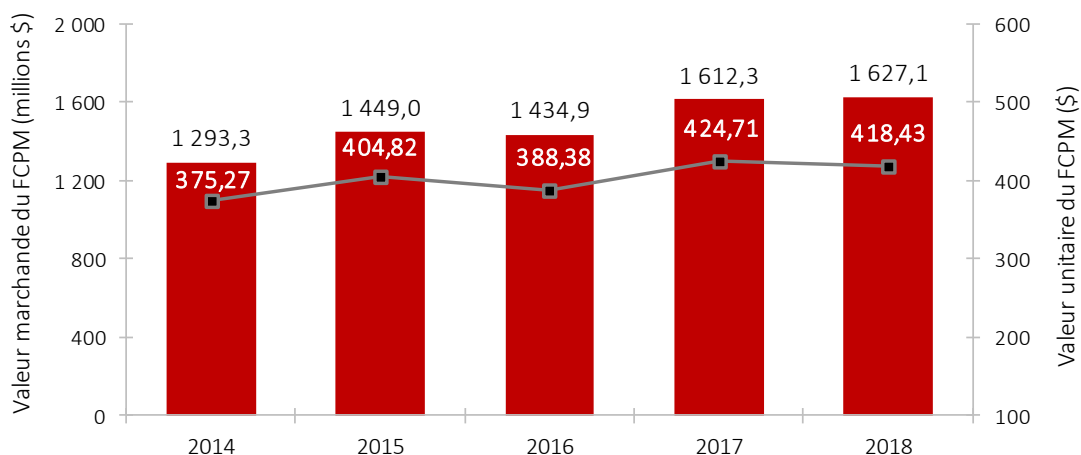
L'objectif général du FCPM est de préserver le capital tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université afin d'obtenir un rendement total (rendement plus appréciation du capital) suffisant pour fournir une source de revenus stable et optimale aux bénéficiaires du fonds de dotation et pour couvrir les frais annuels d'exploitation du FCPM.

Le FCPM a été créé en 1970. Le regroupement des actifs au sein d'un fonds permet d'obtenir une masse d'actifs suffisante pour construire un portefeuille bien diversifié et pour profiter d'économies d'échelle, ce qui se traduit au fil des ans par des rendements supérieurs, une volatilité réduite et des frais de gestion peu élevés.

Au 30 avril 2018, date de clôture de l'exercice financier de l'Université, la valeur marchande du FCPM était de 1627,1 millions de dollars.

Valeur marchande et valeur unitaire du FCPM

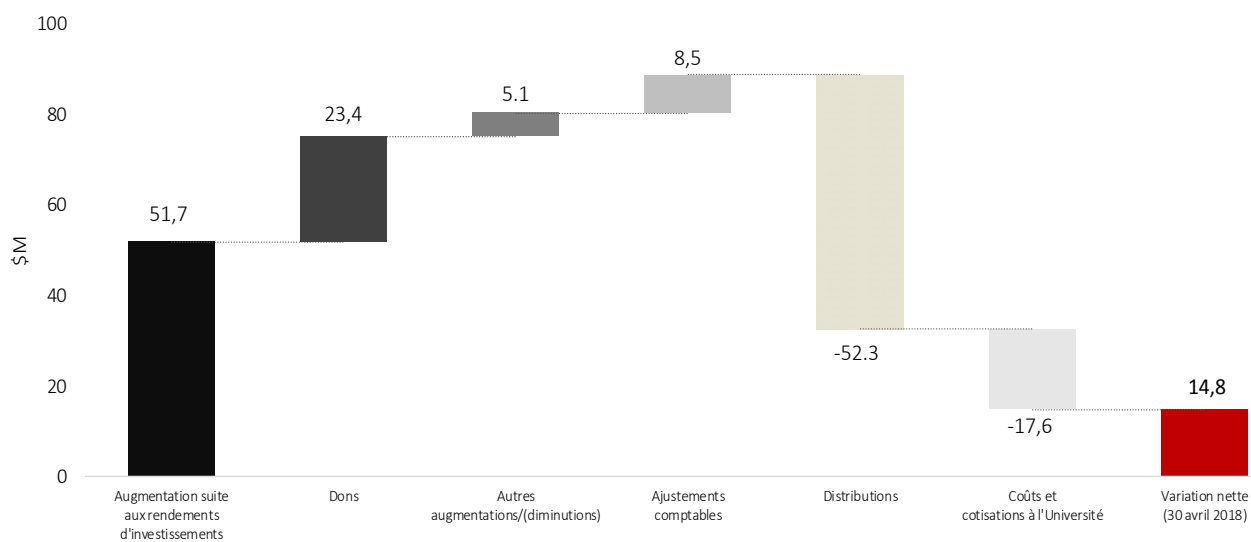
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur marchande et de la valeur unitaire du FCPM pour la période du 30 avril 2014 au 30 avril 2018 :



La valeur unitaire s'est dépréciée de 1,5 % au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2018. En tenant compte de l'inflation, le rendement réel obtenu a été de -3,7 %.

Croissance du FCPM

Le graphique ci-dessous illustre la variation de la valeur marchande de 14,8 M\$ pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2018 :

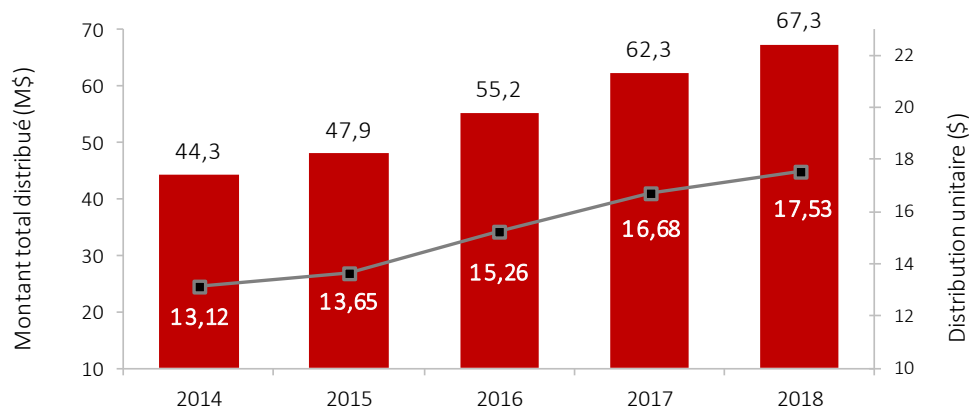


Distribution des revenus et frais de gestion

Les tableaux ci-dessous contiennent des renseignements relatifs à la distribution des revenus et des frais de gestions :

	<u>1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018</u>	<u>1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019</u>
Distribution des revenus	4,25 % + 0,25 % de la valeur marchande moyenne des exercices terminés le 30 avril 2014, 30 avril 2015 et 30 avril 2016	4,00 % + 0,25 % de la valeur marchande moyenne des exercices terminés le 30 avril 2015, 30 avril 2016 et 30 avril 2017

Distribution des revenus historiques



Au 30 avril 2018, le montant de distribution unitaire alloué aux bénéficiaires du fonds de dotation de McGill s'est accru de 5,1 % avant inflation. En tenant compte de l'inflation, le rendement réel a été de 2,9 %.

	<u>1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018</u>	<u>1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019</u>
Frais de gestion	1,1 % de la valeur marchande au 30 avril 2017	1,1 % de la valeur marchande au 30 avril 2018

Les frais de gestion incluent les frais du Service des placements, les frais de gestion externes, les frais d'autres fournisseurs de services ainsi que les cotisations versées à l'Université.

Gouvernance et gestion des placements

Le Comité de placement est un comité du Conseil des gouverneurs (le « Conseil ») qui supervise les placements du FCPM et qui, au 30 juin 2018, était composé des 10 membres suivants :

- Joel Raby, président (Montréal)
- Ram Panda, président du Conseil, membre d’office (Montréal)
- Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière, membre d’office (Montréal)
- Sam Altman (Montréal)
- Stuart Cobbett (Montréal)
- Kathy Fazel (Montréal) – Mandat terminé le 30 juin 2018
- Anik Lanthier (Montréal)
- Robert Rabinovitch (Montréal)
- Gerald Sheff (Toronto)
- Marc Trottier (Montréal)

Marc Weinstein (Montréal), vice-principal (Avancement universitaire) siège à titre de conseiller spécial et Yves Beauchamp, vice-principal (Administration et finance) siège à titre de commissaire principal. Les membres sont désignés eu égard à leurs connaissances spécialisées et leur intérêt en matière de placements, d’affaires et d’économie.

En vertu de son mandat, le Comité est chargé de superviser la gestion des placements de l’Université conformément à l’Énoncé de la politique de placement (*Statement of Investment Policy*). Il a notamment pour fonctions :

- De fournir des avis au Conseil quant à l’établissement de politiques liées aux placements et de soumettre à cet égard des recommandations pour l’approbation du Conseil
- De réviser annuellement la justesse de l’Énoncé de la politique de placement et de présenter au Conseil des recommandations quant aux modifications proposées
- De recommander au Conseil des lignes directrices concernant le taux de distribution annuel du fonds de dotation de McGill
- D’étudier et d’approuver la nomination et la terminaison des gestionnaires de placements, des fournisseurs de services et des mandats d’investissements et d’évaluer la performance de chaque stratégie d’investissement
- De s’assurer que l’Énoncé de la politique de placement est respecté

En juin 2014, un sous-comité du Comité de placements a été constitué pour agir sur des questions qui peuvent survenir entre les réunions du Comité. Le sous-comité est composé ainsi :

- Président du Comité
- Membre du Comité
- Vice-principal, administration et finances (commissaire principal)
- Chef des placements et trésorière

Les membres du Comité et du sous-comité se sont réunis, soit en personne ou par conférence téléphonique, cinq fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2018. De plus, le Comité a également participé à une rencontre spéciale en mai 2018. Le taux de participation moyen aux comités a été de 88 %.

Décisions à l'égard des investissements

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 30 avril 2018, un certain nombre de décisions d'investissement ont été effectués sous la direction du Comité. En voici la liste :

- Investissement dans un fonds privé spécialisé dans les prêts aux petites et moyennes entreprises nord-américaines
- Investissement dans un fonds immobilier américain de type opportuniste
- Résiliation de 6 gestionnaires de fonds de couverture
- Réallocation au sein du portefeuille de titres à revenu fixe afin de réduire la durée et d'augmenter l'allocation aux obligations gouvernementales de marchés émergents

En plus de ce qui précède, les décisions d'investissement suivantes ont été prises depuis le début de l'année fiscale de 2019 :

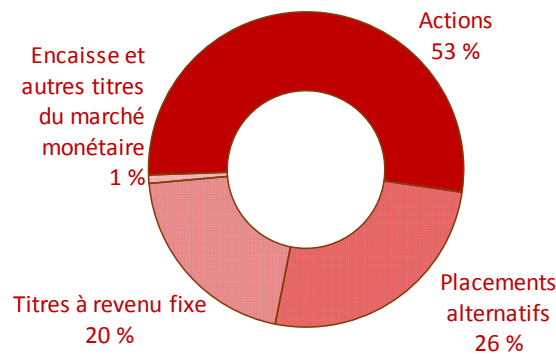
- Investissement dans un fonds de rendement absolu diversifié et non corrélé
- Investissement dans un fonds de co-investissements de placements en actions de compagnies privés

Allocation d'actifs du FCPM au 30 juin 2018

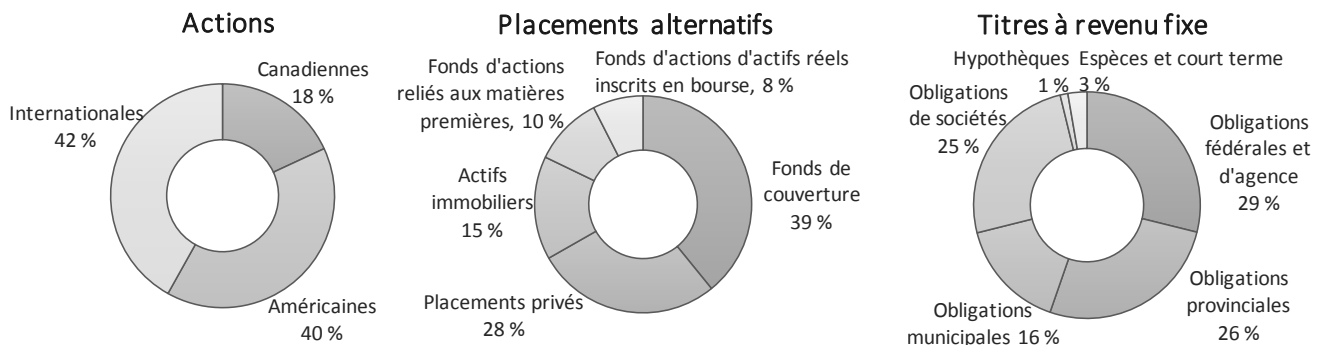
Au 30 juin 2018, environ 99 % des actifs du FCPM étaient gérés par des gestionnaires externes de placements. Les actifs gérés à l'interne se composent essentiellement d'une allocation en fonds négociés en bourse de type iShares (XIU), d'une couverture de devises étrangères et de dépôts bancaires.

La valeur marchande du FCPM, au 30 juin 2018, était de 1 654,4 M\$. Les actifs étaient investis dans une grande variété de classes et sous-classes d'actifs. L'allocation est illustrée ci-dessous :

Classes d'actifs du FCPM



Sous-classes d'actifs du FCPM



Stratégies d'investissement du FCPM au 30 juin 2018

1. Actions

	Répartition dans la sous- classe d'actif	Mandat
Actions canadiennes		
Fidelity	71,5 %	Grande capitalisation
Van Berkom	26,6 %	Faible capitalisation
iShares (XIU)	1,9 %	Fonds négociés en bourse (ETF) - Géré à l'interne
	100,0 %	
Actions américaines		
Stratégie d'actions américaines à valeurs ajoutée	43,4 %	Combinaison d'un produit dérivé répliquant le S&P 500 et de deux fonds de couverture (stratégies de marchés neutres)
LSV	27,0 %	Faible et moyenne capitalisations
Van Berkom	15,5 %	Faible capitalisation
SSGA	14,1 %	Stratégie passive - S&P 500
	100,0 %	
Actions internationales		
William Blair	34,1 %	Marchés développés et émergents
Comgest	27,3 %	Marchés émergents
Hexavest	21,9 %	Marchés développés
Aberdeen Standard	15,2 %	Marchés émergents
Hexavest-FFF	1,4 %	Stratégie exempte de combustibles fossiles
Desautels*	0,1 %	Marchés développés
	100,0 %	

*Gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill

2. Placements alternatifs

Fonds de couverture: Investissements avec 6 gestionnaires couvrant les stratégies suivantes : axée sur les événements, crédit, macro globale, positions américaines acheteurs/vendeurs, internationales/non américaines acheteur/vendeur. Les contrats de gestion de 4 de ces 6 gestionnaires ont été terminés. De plus, un investissement dans un fonds de rendement absolu diversifié et non corrélé a été approuvé.

Placements privés: Investissements dans plusieurs fonds qui couvrent les opportunités d'investissement de compagnies en difficultés, les fonds de fonds (achats secondaires mondiaux, nord-américains et européens), le capital de risque ou les compagnies en stade de croissance en technologie, la dette privée nord-américaine, la dette mezzanine d'immobilier américain et la dette privée d'infrastructures mondiales. De plus, un investissement dans un fonds de co-investissements de placements en actions de compagnies privés a été approuvé.

Actifs immobiliers: Investissements dans 7 fonds (4 canadiens, 2 américains et 1 européen).

Fonds d'actions d'actifs réels inscrits en bourse: Un fonds d'actions et d'obligations de compagnies immobilières, d'infrastructures et de matières premières.

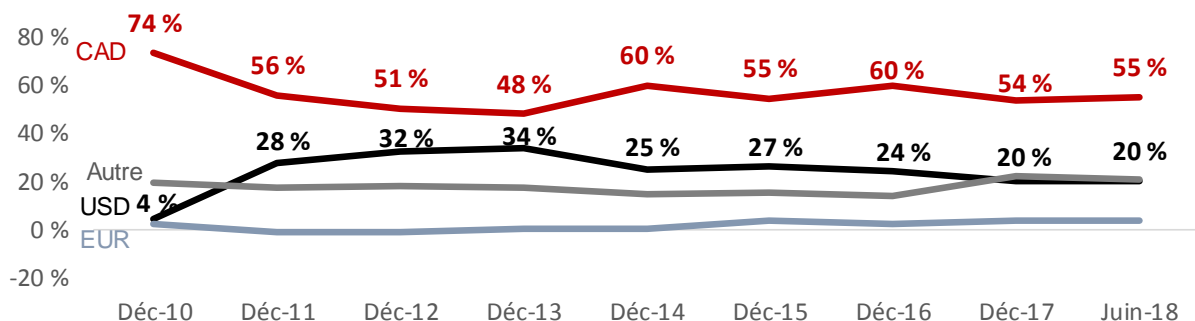
Fonds d'actions reliés aux matières premières: Investissements dans 2 fonds nord-américains de ressources naturelles et dans 3 fonds de sociétés pétrolières et gazières canadiennes.

3. Stratégies de titres à revenu fixe

	Répartition dans la sous- classe d'actif	Mandat
Titres à revenu fixe		
RBC GAM	32,3 %	Obligations canadiennes
Fiera	26,8 %	Obligations municipales et provinciales
Colchester	22,0 %	Obligations gouvernementales mondiales
Canso	14,7 %	Obligations de sociétés
Neuberger Berman	4,1 %	Obligations américaines à rendement élevé
Desautels*	0,1 %	Obligations mondiales
	<u>100,0 %</u>	

* Gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill

Répartition de l'actif du FCPM par devise au 30 juin 2018



LE FCPM a une exposition importante vis-à-vis de la devise américaine (USD) en raison de son exposition aux actions américaines, aux actifs privés américains ainsi qu'aux fonds de couverture libellés en dollars américains. Pour atténuer l'impact associé à la fluctuation de la devise américaine, le Comité a mis en place un programme de couverture de devises. Ce programme utilise des contrats de change à terme afin de s'assurer qu'une partie de l'exposition du FCPM face à la devise américaine soit couverte en dollars canadiens (CAD).

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018, le programme de couverture de devises américaines, qui couvre environ 50 % de son exposition face au USD, a eu un impact négatif sur la valeur du FCPM. Cependant, combinant le fait que le FCPM a quand même maintenu une exposition d'environ 50 % (portion non couverte par le programme de couverture de devises américaines) sur les actifs libellés en dollars américains et que le USD s'est apprécié (vis-à-vis le CAD), cela a permis de générer des gains au cours de l'année.

Performance au 30 juin 2018

La performance du FCPM (indiqué en CAD) est mesurée par rapport aux 2 indices de référence suivants :

- Objectif de rendement absolu
 - Depuis mai 2018 : 5,10 % + IPC
- Indice de référence composé : Pondérations ciblées multipliées par le rendement des indices correspondants

Le tableau suivant indique la performance du FCPM ainsi que les performances des 2 indices de référence pour diverses périodes se terminant le 30 juin 2018 :

	Rendements annualisés (%)			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FCPM	6,9	6,9	10,0	7,2
Objectif de rendement absolu	7,9	7,0	6,9	6,8
Indice de référence composé	8,6	7,6	10,2	7,3

Sur de longues périodes (5 et 10 ans), la performance du FCPM a surpassé l'objectif de rendement absolu qui était de 6,9 % et de 6,8 % respectivement.

- La préservation (en dollars réels) du capital sur de longues périodes est l'objectif clé de la gestion du FCPM

Services de mesure du rendement

Le fournisseur de services de mesure de la performance du fonds de dotation de McGill est *BNY Mellon Global Risk Solutions*.

La performance est indiquée sur la base du rendement total brut, en dollar canadien, en incluant l'appréciation du capital (réalisés et non réalisés) et les revenus perçus et accumulés.

Préparé par : Service des placements de l'Université McGill